



# LES OFFICIELS DE NATATION COURSE

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020

# Les 4 titres d'officiels



Chronométrateur

Juge

Starter

Juge arbitre





LIGUE RÉGIONALE  
HAUTS-DE-FRANCE

# LE CHRONOMETREUR



# Les fonctions du chronométrateur



CHRONOMÉTREUR



JUGE À L'ARRIVÉE

# Le(la) chronométrateur(se)

- Enregistre le temps réalisé par les nageurs affectés à son couloir



# Le(la) juge à l'arrivée

- Décide du classement des nageurs après chaque épreuve, conformément aux consignes qui lui ont été données



# Devenir chronométrateur



Être licencié et avoir fait acte de candidature



Avoir 14 ans minimum au passage de l'examen



Avoir participé à une formation de base



Avoir satisfait à un test de connaissances



Avoir satisfait aux épreuves pratiques :

- . de 40 prises de temps
- . de juge à l'arrivée sur une réunion





**LE JUGE**





# Les fonctions du juge



Chronométreur et chronométreur en chef

Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef

Juge de virages et juge de virages en chef

Juge de nage



# Le(la) juge de virages

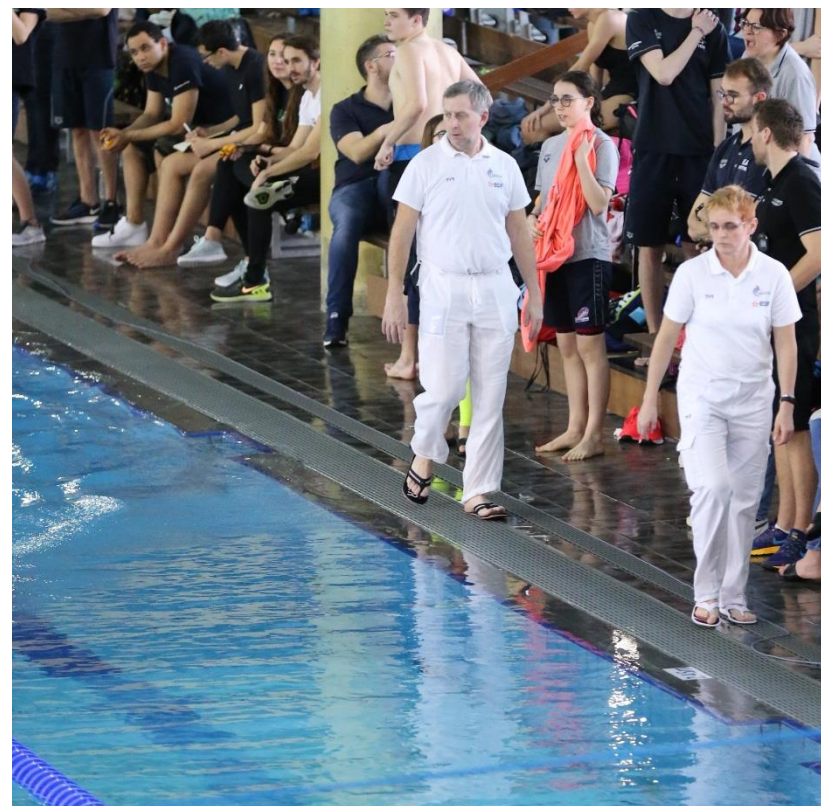
- S'assure que les nageurs respectent les règles après le départ et lors de chaque virage



# Le(la) juge de nage



- S'assure du respect du règlement sur la longueur du bassin



# Devenir juge



Être licencié et avoir fait acte de candidature



Avoir 16 ans minimum au passage de l'examen



Avoir suivi une formation spécifique



Avoir satisfait à l'épreuve théorique : questionnaire



Avoir effectué 3 réunions en étant titulaire du titre chronométreur



Avoir satisfait aux épreuves pratiques :

- . 4 réunions comme juge de virages
- . 2 réunions comme de juge de nage





# LE STARTER



# Les fonctions du starter

Chronométrateur

Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef

Juge de virages et juge de virages en chef

Juge de nage

Starter

# Le(la) starter

- Invite les nageurs à prendre leur position de départ en annonçant :  
« *A vos marques* »
- Diffuse le signal de départ lorsque tous les nageurs sont immobiles



# Devenir starter



Être licencié et avoir fait acte de candidature



Le titre de starter est délivré aux officiels « juge » ayant satisfait à l'épreuve pratique spécifique



L'épreuve pratique :

2 réunions comme starter, dont une minimum avec un starter titulaire





LIGUE RÉGIONALE  
HAUTS-DE-FRANCE

**LE JUGE ARBITRE**



# Les fonctions du juge arbitre

Chronométrateur

Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef

Juge de virages et juge de virages en chef

Juge de nage

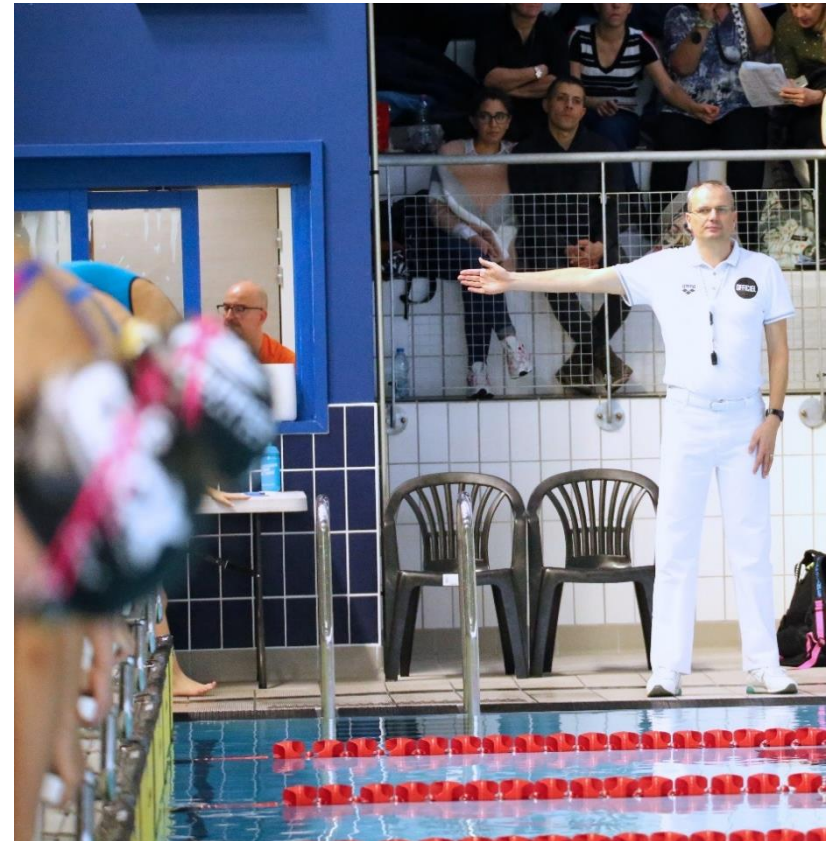
Starter

Superviseur

Juge arbitre

# Le(la) juge arbitre

- Dirige la réunion
- Affecte les officiels aux divers postes à pourvoir
- Invite les nageurs à prendre position sur le plot de départ



# Devenir juge arbitre



Être licencié et avoir fait acte de candidature



Avoir 18 ans minimum au passage de l'examen



Avoir suivi une formation spécifique



Avoir satisfait à l'épreuve théorique : questionnaire



Etre titulaire des titres juge et starter, avoir participé au jury d'au moins 8 réunions sur chacune des 2 dernières saisons



Avoir satisfait à l'épreuve pratique :

1 réunion comme superviseur

4 réunions comme juge arbitre





LIGUE RÉGIONALE  
HAUTS-DE-FRANCE

# LA VALIDATION ANNUELLE



# Conditions de validation du titre



Le titre est reconduit automatiquement lors du renouvellement de la licence



Les juges, starters et juges arbitres devront suivre une session de formation continue au moins une saison sur deux



# En synthèse



**TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA FORMATION DES OFFICIELS NATATION COURSE**

	Chronométrateur	Juge	Starter	Juge-arbitre
<b>Préalable</b>	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.
<b>Postes dans le jury</b>	Chronométrateur Juge à l'arrivée	Chronométrateur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage	Chronométrateur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage Starter	Chronométrateur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage Starter Superviseur Juge-arbitre
<b>Conditions</b>	Avoir 14 ans révolus le jour de l'examen pratique.	Avoir 16 ans révolus le jour de l'examen écrit. Avoir effectué au moins trois réunions avec le titre de chronométrateur.	Avoir 16 ans révolus. Avoir le titre de juge.	Avoir 18 ans révolus le jour de l'examen écrit. Avoir le titre de juge depuis au moins deux saisons, et avoir participé au jury d'au moins 8 réunions sur chacune des deux dernières saisons. Avoir également le titre de starter.
<b>Formation théorique</b>	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.
<b>Examen écrit</b>	Aucun. Test de connaissance en fin de formation (non éliminatoire).	Questionnaire à remplir au moins quinze jours après la formation théorique.	Aucun.	Questionnaire à remplir au moins quinze jours après la formation théorique.
<b>Validité de l'examen écrit</b>		Un an jour pour jour à la date de l'examen.		Un an jour pour jour à la date de l'examen.
<b>Validation(s) pratique(s)</b>	- Chronométrage (1) - Juge à l'arrivée (2)	- Juge aux virages côté virages (3) - Juge aux virages côté départs (3) - Juge de nage (3)	- Starter (3)	- Superviseur (2) - Juge-arbitre (4)
<b>Formation continue</b>	- Aucune.	- Obligatoire au moins une saison sur deux et à chaque changement important des règlements.	- De par son titre de juge, obligatoire au moins une saison sur deux et à chaque changement important des règlements.	- Obligatoire au moins une saison sur deux et à chaque changement important des règlements.

(1) Le candidat sera affecté à un couloir avec deux officiels titulaires. Son temps sera pris en compte pour la détermination du temps officiel.

(2) Epreuve pratique à réaliser une fois sur toute la durée d'une réunion.

(3) Epreuve pratique à réaliser deux fois sur toute la durée d'une réunion.

(4) Epreuve pratique à réaliser quatre fois sur toute la durée d'une réunion.





**MERCI DE VOTRE ATTENTION**